

PROGRAMME DE FORMATION

La gestion des comportements dans l'accompagnement des personnes autistes avec l'ABA (Applied Behavior Analysis)

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif exerçant auprès de personnes atteintes de troubles du spectre autistique.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Présenter les techniques de gestion des comportements issues de l'ABA.

Mettre en pratique ces techniques dans l'accompagnement des personnes autistes.

Programme

"• Les recommandations de bonnes pratiques dans le secteur médico-social concernant la gestion des comportements : science comportementale et évaluation fonctionnelle.

- Les particularités de fonctionnement des personnes autistes.
- Les antécédents comme facteurs d'influence du comportement :
 - Evènements.
 - Pensées, émotions, sensations.
- Les conséquences comme facteurs d'influence du comportement :
 - Le renforcement.
 - La punition et ses dérives.
 - L'extinction ou lâcher-prise et le renforcement différentiel.
- La gestion des comportements : jouer sur les antécédents et les conséquences des comportements :
 - Empathie, prise de perspective, souveraineté.
 - Gestion des émotions et pensée des professionnels : le concept d'acceptation.
 - Equilibre entre limites posées et ouvertures : le mur de bienveillance.

- Cohérence d'équipe."

Méthodes et supports

" Apports théoriques. études de cas. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.